

JEREMY BOUSQUET

jeremy.bousquet1@unimes.fr

Né le 25 avril 1989 (Montpellier)



Maître de conférences en droit public
Université de Nîmes

Chercheur au Centre d'étude sur les Risques Chroniques et Emergents (CHROME – EA7352)
Université de Nîmes

Chercheur associé au Centre de recherches et d'études administratives de Montpellier (CREAM – EA 2038)
Université de Montpellier

Directeur du Master 2 Droit des collectivités territoriales - Droit public des affaires locales
Université de Nîmes

CURRICULUM VITAE

THEMES DE RECHERCHE

- Droit des contrats administratifs
- Droit de la propriété publique
- Droit de la fonction publique

FONCTIONS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- 2019 **Maître de conférences en droit public**, Université de Nîmes
- 2018 – 19 **Enseignant – chercheur contractuel**, Université de Picardie - Jules Verne (262 h)
- 2017 – 18 **Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)**, Université de Montpellier (192 h)
- 2016 – 17 **Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)**, Université de Montpellier (192 h)
- 2015 – 16 **Vacataire**, Université de Montpellier
- 2012 – 15 **Doctorant contractuel avec charge d'enseignement**, Université de Montpellier

CURSUS ET DIPLOMES UNIVERSITAIRES

- Juin 2017 **Doctorat en Droit public** - Titre : *Responsabilité contractuelle et responsabilité extracontractuelle en droit administratif*, LGDJ, coll. « Bibliothèque de droit public », n° 310, 2019 (à compte d'éditeur).
- Directeur de thèse* : Mme le Professeur Marion UBAUD-BERGERON.
- Jury* : M. le Professeur Jean-François LAFAIX ; M. le Professeur François LICHERE ; M. le Professeur Philippe TERNEYRE ; M. le Professeur Guylain CLAMOUR ; Mme le Professeur Marion Ubaud-Bergeron.
- Mention* : Félicitations du jury avec proposition aux prix de thèse et publication en l'état.
- Distinctions* : Prix du tribunal administratif de Montpellier ; Prix de thèse de la Faculté de Droit et de Science Politique de Montpellier.
- 2012 **Master 2 Droit public des affaires – Contrats Publics et Partenariats**, Université de Montpellier.
- 2011 **Master 1 Droit public général**, Université de Montpellier.
- 2010 **Licence Droit public**, Université de Montpellier.
- 2009 – 12 **Magistère Droit public des affaires**, Université de Montpellier.
- 2007 – 09 **Classe préparatoire aux grandes écoles (prépa ENS Cachan section droit, gestion et économie)**, Lycée Mermoz (Montpellier).

RESPONSABILITES

1. RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES

Responsable du Master 2 *Droit public des affaires locales*, Université de Nîmes depuis 2021.

Responsable du Master 1 *Droit public des affaires locales*, Université de Nîmes depuis 2020.

Organisation du concours de plaidoirie Jacques Cœur, Collèges de droit, Université de Montpellier 2021.

2. RESPONSABILITES SCIENTIFIQUES

Membre du comité de rédaction de la revue *Actualité Juridique de la Fonction publique (AJFP - Dalloz)*.

ENSEIGNEMENTS

3. ENSEIGNEMENTS

a. DROIT ADMINISTRATIF GENERAL

Séminaire *Droit de la sanction administrative* en M2 Droit de la sanction, *Université de Montpellier*, depuis 2021.

Cours magistral *Droit administratif* en L2 Administration économique et sociale, *Université de Nîmes*, depuis 2019.

b. DROIT ADMINISTRATIF SPECIAL

Séminaire *Contractualisme et unilatéralisme* en M2 Droit public des affaires locales, *Université de Nîmes*, depuis 2019.

Séminaire *droit public des affaires approfondi* en M2 Affaires publiques, gestion publique locale et droit international et droit européen, *Université de Picardie-Jules Verne*, 2018-2019.

Cours magistral *Responsabilité* en M1AES parcours Management et prévention des risques, *Université de Nîmes*, depuis 2022.

Cours magistral *Droit administratif des biens* en L3 Droit public, *Université de Nîmes*, depuis 2019.

Cours magistral *Droit administratif des biens* en L3 Droit public et droit privé, *Université de Picardie-Jules Verne*, 2018-2019.

Cours magistral de *contentieux administratif* en M1 Affaires publiques, gestion publique locale et droit international et droit européen, *Université de Picardie-Jules Verne*, 2018-2019.

c. FINANCES PUBLIQUES

Cours magistral en L2 Droit, *Université de Nîmes*, 2019-2021

Cours magistral en L3 Droit, *Université Aïn-Shams*, (Le Caire – Égypte), 2019-2022

Actualisation du cours sur *Université Numérique Juridique Francophone* (UNJF) (en collaboration avec le Professeur E. DOUAT et Mme M. DOREAU-TRANQUARD)

d. SCIENCE ADMINISTRATIVE

Cours magistral en M1 Droit public des affaires locales, *Université de Nîmes*, depuis 2019.

e. DROIT DE L'UNION EUROPEENNE

Cours magistral *Contentieux de l'Union européenne* en M1 Droit public des affaires locales, *Université de Nîmes*, depuis 2022.

f. INTERVENTIONS DIVERSES

➤ **Diplôme Universitaire Collège de droit** – *Université de Montpellier* :

Introduction à la science administrative (2020)

La protection fonctionnelle des agents publics, à propos des interprètes afghans (2019).

QPC et contrôle de conventionalité : entre complémentarité et concurrence (2019).

Les sources européennes du droit administratif (2019).

Conv. EDH et droit de la propriété des personnes publiques (2019).

La propriété publique (2019).

Les signes religieux dans les espaces publics (2019).

Laïcité et liberté religieuse (2019).

La protection des libertés fondamentales dans le cadre de l'état d'urgence (2018).

Commercialité et domaine public : l'exemple du fonds de commerce et du bail commercial (2018).

La relativité de la faute contractuelle en droit administratif et en droit civil (2018).

➤ **Diplôme Universitaire Droit, mer et littoral** – *Université de Montpellier* :

L'encadrement de la prise en charge par les collectivités locales d'activités économiques liées au littoral (depuis 2019).

➤ **Diplôme Universitaire Magistère Droit Public Appliqué** – *Université de Montpellier* :

Administration et société (2021)

Les cessions domaniales contre remise de locaux (2021)

Le sort des contrats domaniaux après les ordonnances Marchés et Concessions (2017).

L'intervention publique dans l'économie (2017).

Droit administratif des biens approfondi (2014 et 2015).

Introduction au droit de l'urbanisme (2018).

PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

1. OUVRAGES INDIVIDUELS

1. *Droit administratif des biens*, Ellipses, juill. 2022.
2. *Responsabilité contractuelle et responsabilité extracontractuelle en droit administratif*, LGDJ, coll. « Bibliothèque de droit public », préf. M. UBAUD-BERGERON, n° 310, 2019, 611 p.

2. DIRECTION D'OUVRAGES

3. *Les cinquante ans de la jurisprudence Ville Nouvelle Est*, avec M. BOUL, C. MEURANT, M. MORALES et R. RADIGUET (dir.), IFJD – Institut Louis Joiney, coll. « Colloques et essais », mars 2023. 208 p.
4. *L'action publique algorithmique*, avec S. HAMMOUDI et Th. CARRERE (dir.), Mare et Martin, février 2023, 215 p.
5. *Stabilité et droit administratif*, (dir.), éd. du CREAM, mars 2020, 346 p.

4. ARTICLES

6. « Les sûretés réelles sur le domaine privé », *JCP Adm.*, à paraître 2023.
7. « La protection fonctionnelle des proches des agents publics », *AJFP*, à paraître 2023.
8. « L'opposition à cession de l'Etat. L'exemple des biens privés grevés d'une affectation au service public », à paraître *RDP* n° 1-2022, p. 68.
9. « Adapter la responsabilité administrative aux enjeux climatiques », Dossier « La justice climatique », *JCP Adm.* 2021.2208.
10. « Le volet environnemental de la loi ASAP », une régression, *AJCT* fév. 2021, p. 74.
11. « La répétition de l'indu », Dossier « Les quasi-contrats », *AJDA* fév. 2021, p. 320
12. « Résister au développement des mécanismes punitifs en droit des contrats administratifs », *RDP* n°6-2020, p. 1447.
13. « L'effet relatif des contrats administratifs. A propos de quelques décisions récentes ». *RFDA*, n° 3, mai-juin 2020, p. 443.
14. « Faut-il revoir la dualité fonctionnelle du Conseil d'Etat ? L'institution dans la tourmente de la crise sanitaire », *JCP Adm.* n° 17, 27 avril 2020, act. 251
15. « Les nouvelles règles relatives à la cession du patrimoine ferroviaire », *AJCT* 2020, p. 205.
16. « Les fondements de l'action en responsabilité en présence d'un contrat administratif », *AJDA* 2019, p. 2535.
17. « Le principe de la relativité de la faute contractuelle en droit administratif », *RFDA*, 2018, n° 6, p. 1041.
18. « Le périmètre de la protection fonctionnelle des agents publics », *Dr. adm.*, 2018, n° 11, p. 21.
19. « Les conditions d'exercice du droit de retrait dans la fonction publique », *AJFP* 2018, n° 4, p. 190.

20. « Responsabilité contractuelle et sanction de l'irrégularité d'un contrat administratif : pour une autonomisation », *Contrats et Marchés publ.*, 2018, n° 4, p. 5.
21. « Clientèle propre et domaine public : quand un cépage peut sublimer un terroir », *Contrats et Marchés publ.* 2014, n° 5, p. 13.

5. CHAPITRES D'OUVRAGES

22. « Sanctions administratives et amendes prononcées par le juge administratif », in *Les sanctions administratives*, P. BOURDON et L. JANICOT (dir.), Lextenso, coll. « LEJEP », à paraître.
23. « Le poids économique dans la jurisprudence du bilan », in *Les cinquante ans de la jurisprudence Ville Nouvelle Est*, M. BOUL, J. BOUSQUET, C. MEURANT, M. MORALES et R. RADIGUET (dir.), IFJD – Institut Louis Joiney, coll. « Colloques et essais », mars 2023, p. 113.
24. « Avant-propos », in *L'action publique algorithmique*, J. BOUSQUET, Th. CARRERE S. HAMMOUDI (dir.), Mare et Martin, février 2023, p. 13.
25. « Autorité de la chose jugée au pénal et contrôle de cassation du Conseil d'État », in *L'autorité*, Actes du colloque de l'École doctorale 461, éd. du CREAM, 2022.
26. « Les enseignements du projet de réforme de la responsabilité civile pour le droit administratif », in *Le projet de réforme de la responsabilité civile*, G. CERQUEIRA et V. MONTEILLET (dir.), Dalloz, coll. « Thèmes et Commentaires », préf. G. VINEY, à paraître octobre 2021.
27. « Covid-19 et commande publique : vers un droit des circonstances exceptionnelles ? », in *Les pouvoirs publics face aux épidémies (de l'Antiquité au XXIe siècle)*, F. VIALLA et P. VIELFAURE (dir.), LEH, coll. « à la croisée des regards », sept. 2021.
28. « La stabilisation de l'occupation privative du domaine public », in *Stabilité et droit administratif*, J. BOUSQUET (dir.), éd. du CREAM, mars 2020, p. 251.
29. « Pactes sur décision future et principe d'indisponibilité des compétences », in *L'indisponibilité des compétences*, recherche collective, éd. du CREAM 2013, p. 87, en collaboration avec L. Perez.

6. NOTES DE JURISPRUDENCE

30. « Les formes mouvantes de la liberté contractuelle », note sous CE, 16 décembre 2022, *Société Grasse Vacances*, n° 455186 ; *AJDA*, à paraître.
31. « L'évolution contenue de la relativité contractuelle », note sous CE, 11 oct. 2021, *SMEG*, n° 438872 ; *AJDA*, 2022, p. 642.
32. « Concession d'aménagement, transaction et renonciation au paiement des intérêts moratoires », note sous CE, 18 mai 2021, *Communauté d'agglomération de Lens-Lièvin c. Sté Territoires 62*, n° 443153, 443158 ; *AJDA*, 2021 p. 1873.
33. « L'application des clauses de règlement des différends du contrat administratif illégal », note sous CE, 10 juill. 2020, *Sté Exelcia*, n° 433643 ; *AJDA* 2020, p. 2207.
34. « Nouvelles précisions sur l'étendue de l'office du juge et des moyens opérants en référé contractuel », note sous CE, 27 mai 2020, *Société Clean Building*, n° 435982, *Dr. Adm.* 2020, n° 8-9, comm. 37.

35. « Solidarité et individualité dans le contentieux de la contravention de grande voirie », note sous CE, 10 mars 2020, *Sté Libb 2*, n° 430550, *AJDA* 2020, p. 1423.
36. « Un nouveau cas d'extension de la protection fonctionnelle : le cas des anciens interprètes afghans », note sous CE, ord., 14 déc. 2018, n° 424847, *LPA*, 27 mars 2019, p. 7.
37. « Fonds de commerce et clientèle propre : le point de vue de la Cour de cassation », note sous Cass. 3^{ème} civ., 5 avril 2018, n° 17-10.466, *AJDA* 2018, n° 29, p. 1679.
38. « Confirmation de l'exclusion des médecins remplaçants et des médecins collaborateurs salariés du bénéfice de l'aide complémentaire pour cause de paternité ou de maternité », note sous CE, 30 mai 2018, *Mme. A...*, n° 411785, *Revue Droit et Santé*, 2018, n° 85, p. 768.
39. « Nouveau cas de recours à une réserve d'interprétation transitoire en cas d'abrogation différée », note sur Cons. Constit., décision n° 2018-715 QPC, 22 juin 2018, *Gaz.Pal.* 2018, n° 27, p. 13.
40. « Précisions sur le principe des droits de la défense en cas de licenciement pour insuffisance professionnelle », note sous CE, 26 avril 2018, n° 409324, *LPA* 2018, n° 139, p. 6.
41. « Manquement aux règles de l'art et perte de chance d'échapper à l'aggravation d'un handicap », note sous TA Caen, 13 avril 2018, n° 1601142, *Revue Droit et Santé*, 2018, n° 84, p. 562.
42. « Compétence juridictionnelle et action en garantie d'un centre hospitalier contre le producteur d'un produit de santé défectueux », note sous CE, 15 novembre 2017, n° 403317, *Centre hospitalier de Lannion*, *Revue Droit et Santé* 2018, n° 82, p. 211.
43. « La clarification des compétences juridictionnelles en matière de reprise d'un salarié par un employeur public », note sous CE, 16 octobre 2017 : n° 391963, *CHR de Metz-Thionville c/M. Consbruck et T. confl.*, 3 juill. 2017, n° 4091, *CHR de Metz Thionville c/M. Consbruck*, *Revue Droit et Santé* 2017, n° 81, p. 84.
44. « Le juge administratif, l'usager et les centres communaux d'action sociale », note sous CE, 7 juillet 2017 : n° 399977, *Revue Droit et Santé* 2017, n° 80, p. 809.
45. « La pérennité de la théorie des actes détachables : l'exemple de la décision d'approbation », note sous CE, 23 décembre 2016, *ASSECO-CFDT du Languedoc-Roussillon et Association ATTAC Montpellier*, n° 392815 et n° 392819, *Dr. adm.* 2017, n° 3, comm. 14.
46. « Faute contractuelle et faute délictuelle : le rouge ou le noir », note sous CE, sect., 11 juill. 2011, *Mme Gilles*, n° 339409, *JCP Adm.* 2012, n° 17, 2128 en collaboration avec N. HARKET.

4. ENCYCLOPEDIES

47. « La notion de marché publics », *J.-Cl. Adm.*, fasc. 623, 2020.

5. COMMUNICATIONS ORALES

48. Les doutes sur la logique de la responsabilité administrative, colloque *Le contentieux climatique : un nouveau procès administratif ?* F.-X. FORT (dir.), Université de Montpellier, 25 mars 2022.
49. L'Etat plateforme et le phénomène de débureaucratisation, Colloque *Données et décisions publiques à l'époque des technologies de l'information et de la communication*, Pr. R. CAVALLO PERIN, D.-U. GALETTA et G. M. RACCA (dir.), Universités de Milan, Turin et Pollenzo, 21,22 et 23 oct. 2021.

50. Les enseignements pour le droit administratif, colloque *Le projet de réforme de la responsabilité civile*, G. CERQUEIRA et V. MONTEILLET (dir.), Université de Nîmes, 22 oct. 2021.
51. Le poids économique dans le bilan, Colloque *Les cinquante ans de la jurisprudence Ville Nouvelle Est*, M. BOUL, J. BOUSQUET, C. MEURANT, M. MORALES et R. RADIGUET (dir.), Université de Perpignan, 30 sept. 2021.
52. Commande publique et crise de la Covid-19, Colloque *Les pouvoirs publics face aux épidémies*, F. VIALA et P. VIELFAURE (dir.), Université de Montpellier, 1,2 et 3 sept. 2021.
53. Le magistère droit public appliqué et la carrière universitaire, Colloque *Les mutations du droit public*, J. BONNET et N. MARTY (dir.), Université de Montpellier, 25 oct. 2019.
54. Autorité de la chose jugée au pénal et contrôle de cassation du Conseil d'État, Colloque *L'autorité* organisé par l'École doctorale de l'Université de Montpellier, 11 juin 2019.
55. Quels régimes de responsabilité administrative en présence d'un contrat administratif? colloque *Responsabilités et contrats administratifs*, A. JACQUEMET-GAUCHE (dir.), Université Clermont-Auvergne, 23 sept. 2019.

6. PARTICIPATION A DES PROJETS COLLECTIFS

- *L'urgence contentieuse*, L. COUTRON (dir.), projet de recherche collective en cours, CREAM, 2021.
- *La démocratie administrative locale*, F.-X. FORT (dir.), projet de recherche collective en cours, CREAM, 2021.
- *La QPC et les représentants d'intérêt : techniques d'influence et influences sur la technique*, M. CHRISTELLE, B.-L. COMBRADE et Ch.-E. SENAC (dir.), *les dix ans de la QPC, Titre VII - hors-série*, oct. 2020 à consulter sur le site du Cons. const.

7. ORGANISATION DE COLLOQUES

- L'action publique algorithmique, 20 nov. 2020 repoussé au 9 avril 2021 en raison de la crise sanitaire, Université de Nîmes, en collaboration avec S. HAMMOUDI et Th. CARRERE.
- Les cinquante ans de la jurisprudence *Ville Nouvelle Est*, repoussé au 30 sept. 2021, Université de Perpignan, en collaboration avec M. BOUL, C. MEURANT, M. MORALES et R. RADIGUET.

8. OBSERVATIONS A L'AJFP

- CE, 1^{er} juillet 2022, n° 444792.
- CE, 7 juillet 2022, n° 449178.
- CAA Bordeaux, 15 septembre 2022, n° 20BX00887.
- TA Montpellier, 15 septembre 2022, n° 2004976
- CE, 10 octobre 2022, *Fédération Sud éducation*, n° 460776.
- CAA Nantes, 11 octobre 2022, *CCAS d'Angers*, n° 21NT03679.
- TA Montpellier, ord., 14 octobre 2022, n° 2205279.

- CAA Marseille, 18 octobre 2022, *Mme C. c/recteur de l'académie de Montpellier*, n° 22MA01696.
- CE, 15 novembre 2022, *M. Gildas L.*, n° 451523.

DISTINCTIONS

- 2018 Prix de thèse de la Faculté de Droit et de Science Politique de Montpellier.
- 2017 Prix de thèse du tribunal administratif de Montpellier.
- 2013 Prix de mémoire Georges PEQUIGNOT.
- 2012 Lauréat du concours Lexis Nexis – La Semaine Juridique « Décrocher la Une ».